



JDP ORLÉANS-TOURS

Département : Cher

Date : 06 mars 2023

Lieux de la JDP : Lycée Marguerite de Navarre, Bourges.

Coordonnateur : Pablo Fonteneau, référent départemental des professeurs-documentalistes du Cher

Informations générales

Thématique :

Thématique académique : « *Notre contribution aux compétences de l'oral* »

JDP 2 : « Les dispositifs institutionnels liés à l'oralité par le prisme des arts (cinéma, théâtre) »

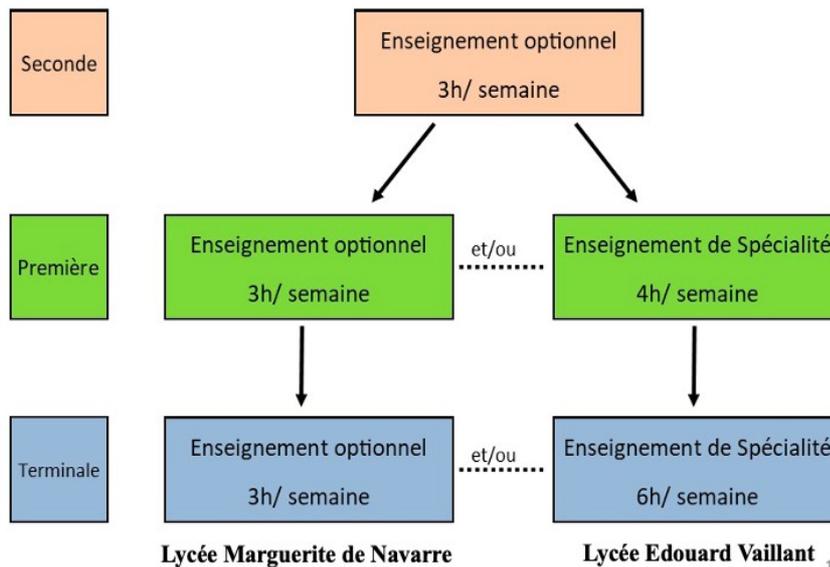
Descriptif : Aborder le cinéma et le théâtre pour évoquer des travaux qui font travailler les élèves sur les compétences orales (dispositifs académiques, organisations locales).

Interventions

Intervention n°1 : Benjamin Tetrel, professeur de l'option CAV (Cinéma Audiovisuel) au lycée Marguerite de Navarre de Bourges.

Au lycée Marguerite de Navarre de Bourges, l'option cinéma et audiovisuel (CAV) est dispensée par 3 professeurs. Chacun se charge d'une promotion qu'il suit sur les trois années du lycée. L'objectif en seconde est la réalisation d'un court métrage relativement court pour aller vers un court métrage plus ambitieux en terminale.

Option Cinéma et Audiovisuel





JDP ORLÉANS-TOURS

L'enseignement a lieu le mercredi après-midi de 13h à 16h. Au lycée Edouard Vaillant de Vierzon, l'enseignement n'est pas une option mais une spécialité avec 6 heures hebdomadaires et 16 coefficients pour le baccalauréat.

Quels effectifs ?

Les élèves recrutés sont vingt-cinq en seconde. Chaque année, le groupe perd cinq élèves pour parvenir à environ une quinzaine en terminale. Parmi ces élèves, il y en a deux ou trois très cinéphiles chaque année et pour la plupart, ce sont des élèves qui aiment « bidouiller » et « bricoler ».

Quid de l'orientation des élèves ?

On ne peut demander une dérogation que pour s'inscrire au lycée Edouard Vaillant. Pour le lycée Marguerite de Navarre, le recrutement s'effectue avec les collègues du secteur (Litré, Saint-Exupéry, Louis Armand de Saint-Doulchard notamment). Cependant des élèves du lycée Alain-Fournier peuvent suivre l'option à Marguerite de Navarre en raison d'une convention inter-établissements. Cela est également possible pour des élèves de lycée professionnel mais l'enseignement ne sera pas pris en compte dans leur cursus.

Les épreuves du baccalauréat :

L'épreuve de spécialité consiste à l'écrit en une analyse de scène puis l'écriture d'un scénario ou l'analyse d'un film étudié dans l'année. Pour l'oral, il s'agit de présenter un court métrage à un jury et en expliquer les réussites et les dysfonctionnements.

Les caractéristiques de l'enseignement :

a) Un enseignement théorique :

- l'histoire du cinéma et de ses mouvements artistiques
- L'esthétique du cinéma
- L'analyse filmique
- Participation à de l'événementiel cinéma (festival du Court-métrage de CF, nuits blanches MCB, trois projections à la MCB, Antre-peaux)
- Rencontres avec des professionnels via dispositifs comme « Aux arts lycéens », Ciclic et également anciens élèves de l'établissement.



JDP ORLÉANS-TOURS

b) Un enseignement pratique :

Durant l'année de première et de terminale, les élèves doivent écrire, concevoir, réaliser et monter un film de 5 à 15 minutes avec l'aide d'intervenants professionnels

– **L'écriture de scénario :**

Connaître les conventions, réfléchir aux personnages, écrire une scène.

Les lectures à voix haute ont beaucoup d'intérêt (lecture du scénario 3 fois, sans ton, puis avec interprétation et remarques), elles permettent aux élèves de comprendre qu'avoir un nombre important de documents écrits va donner plus de possibilité pour improviser en tournage.

– **Le tournage en extérieur :**

Lors des tournages, l'établissement dispose de 3 caméras (notamment pour gérer les champs et contre-champs) et une pour le backstage (les coulisses).

Lors des journées de tournage (souvent le samedi), les élèves découvrent les différents rôles sur un plateau (dont le script) et certains désagréments, notamment l'ennui pour le technicien son et le perchman (ou perchiste). Le rôle de régisseur est dévolu au professeur.

Il est essentiel d'apporter plusieurs cartes mémoires pour enregistrer le son et l'image, d'où l'importance du « clap » pour recalcr son et image au montage. La prise de son doit être comprise entre -40 Db et -6Db.

– **Le montage son et vidéo :**

Le montage est un moment long et assez conflictuel pour les élèves.

Certains élèves ont une très bonne maîtrise du montage (la MCB propose des stages de réalisation auxquels ils participent). Dans un groupe de 5-6, il leur faut se répartir les tâches. L'élève aux compétences avancées doit parfois accepter de céder la souris et transmettre son expertise à ses camarades.

– **Les métiers du cinéma (rencontre, exposé, interview).**

Exemples : Olivier Hespel (ingénieur du son), Félix Maritaud (acteur).

– **Le langage du cinéma.**

– **Découverte d'une culture cinématographique et audiovisuelle :**

Faire de l'histoire du cinéma (connaître l'évolution des techniques, des genres cinématographiques, les réalisateurs, les films importants).



JDP ORLÉANS-TOURS

Quels logiciels utilisés ?

Le lycée dispose de 100 licences pour la suite Adobe grâce au BTS Communication.

Open Shot : pour des simples exercices de montage.

Vinci : gratuit mais peu intuitif, nécessite un tutorial.

Un ouvrage incontournable :

Manuel de survie du vidéaste, écrit par Ludoc, publié par Marabout en 2020, 360 p., 9782501150156, 29,90 €.

Quelques acteurs et ressources utiles pour travailler autour du cinéma dans vos établissements :

- **Ciclic** (<https://ciclic.fr/>), acteur incontournable dans la région qui propose des ateliers autour du cinéma et héberge également le site : <https://upopi.ciclic.fr/vocabulaire/fr> où vous trouverez beaucoup de ressources pour des séances d'éducation à l'image.
- **La MCB (Maison de la Culture de Bourges)**.
- **KO films** (association basée à Saint-Amand-Montrond) qui organise des ateliers pratiques.
- **Le festival du film de demain** à Vierzon du 1^{er} au 4 juin 2023 : <https://filmdedemain.fr/fr> . Festival initié par le réalisateur Louis-Julien Petit (résidant dans la région) qui organise sa deuxième édition et s'ouvre au public scolaire.
- **Le festival international du court métrage de Clermont-Ferrand** entre fin janvier et début février : <https://clermont-filmfest.org/> avec nombreuses projections pour les scolaires.

Pour organiser des séances gratuitement et facilement en respectant les droits de diffusion :

- « **La fête du court métrage** » : <https://www.lafeteducourt.com/> . Evénement national qui met à l'honneur des sélections de courts métrages au cours d'une semaine en mars avec pré-inscription courant janvier.
- Le catalogue de **LUMNI** : <https://cinema.lumni.fr/edutheque/>



JDP ORLÉANS-TOURS

- **European film factory** : <https://www.europeanfilmfactory.eu/> Des films européens mis à disposition gratuitement.

D'autres ressources plus générales avec quelques informations sur des prix :

<https://www.education.gouv.fr/l-education-l-image-au-cinema-et-l-audiovisuel-9587>

Intervention n°2 : Cécile Rullon, professeure de français au collège Le Grand Meaulnes de Bourges.

I. Le concours « La flamme de l'égalité » :

Organisé conjointement par les Ministères chargés de l'Éducation nationale, de la Citoyenneté, des Outre-mer, de l'Agriculture et de l'Alimentation, la Délégation Interministérielle à la Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH) et la Fondation pour la mémoire de l'esclavage avec une gestion opérationnelle confiée à la Ligue de l'enseignement : <https://laflammedelegalite.org/>

Genèse du projet :

A l'origine, une envie d'aller en voyage pédagogique à Nantes pour travailler en profondeur sur l'esclavage et la traite négrière. L'équipe avait demandé auprès de sa direction une heure supplémentaire pour travailler avec les classes de 4^{ème}.

Participation au concours en 2020-2021 (réalisation d'une bande dessinée). L'année suivante en 2021-2022, volonté de travailler sur le thème toujours présente mais sans horaires ni moyens en plus.

D'ordinaire, le thème de la flamme de l'égalité change chaque année. On peut y présenter ce que l'on veut comme production. Il peut être intéressant d'aller y voir des palmarès.

Profil de l'établissement : REP + avec élèves qui apprécient la pédagogie de projet et en petit effectif (20 élèves).

Le thème du projet : travailler en esclavage.

Choix d'un travail sur les ouïghours qui a abouti à un travail d'oralisation avec pour objectifs pédagogiques un travail de groupe et un travail disciplinaire.



JDP ORLÉANS-TOURS

Quelles étapes de travail ? Détaillées sur Pearltrees en cliquant [ici](#).

- Découverte du sujet,
- Recherches documentaires,
- **Que va-t-on créer ?** Idée d'une vidéo en ombre chinoise. Écriture de textes qui ne sont pas d'une grande qualité.
- **Finalisation : rédaction d'un texte documentaire** expliquant ce que sont les ouïghours qui va devenir un texte poétique. Répartition des tâches, recherche de sons et musiques libres de droit (EMI). Enregistrements avec des enregistreurs Zoom.
- **Production finale** : Vidéo avec lecture expressive (montage fait par les adultes), discours le 10 mai 2022 en présence du préfet du Cher, exposition pendant les portes ouvertes de l'établissement.

II. Le concours « zéro cliché » :

Organisé par le CLEMI : <https://www.clemi.fr/fr/zero-cliche.html>

Objectif : réaliser une production d'une durée de 5 minutes maximum, qu'importe le type.

Durée du projet : 3 heures.

Niveau/effectif : une classe de 3^{ème}.

Déroulement :

- Réflexion sur le langage.
- Liste de toutes les expressions sexistes avec 10 choisies décortiquées par 10 binômes. Réflexion sur « quelles alternatives à ces expressions » ?
- Réalisation d'un guide interactif (avec capsules audio, vidéo, des infographies et illustrations).

Version affichée dans l'établissement avec des QR codes pour diffuser les documents numériques.

Quelques outils et applications utilisés pour réaliser ce projet :

- Monoral.net,
- La Digitale,
- Apps Education.



JDP ORLÉANS-TOURS

III. La classe à horaires aménagés théâtre du collège le Grand Meaulnes.

C'est la seule du département du Cher. Au cœur du dispositif, un partenariat avec le conservatoire. **C'est une option que l'on peut choisir dès la sixième.** Cela implique 3 heures dans l'emploi du temps (dont 2 heures de pratique en co-animation et une heure de théorie avec textes, métiers du théâtre par le professeur certifié théâtre du collège).

Le travail s'organise en semestre. 2 spectacles sont organisés chaque année dont le prochain aura lieu le mercredi 15 juin à l'auditorium du conservatoire de Bourges.

Quelle implication pour le professeur-documentaliste ?

La réalisation de décors, de la musique, la participation à un concours de critique théâtrale, la participation aux visites des coulisses de la MCB.

Autres informations :

Partie "formation"

Pour le contenu de la formation de l'après-midi, retrouvez tous les éléments sur le parcours M@gistère des JDP.